Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Numéro 148 : Rien ne sera plus comme avant ?

Bernard Dumont , le samedi 20 juin 2020

La crise du coronavirus et, surtout, les réactions qu'elle a suscitées ont une grande valeur révélatrice. Il est incontestable que cette période aura constitué un moment important dans ce XXI[e] siècle déjà ouvert par le choc du 11 septembre 2001. Événement majeur annonçant l'accès à un gouvernement mondial, ou basculement dans le chaos achevant la décomposition postmoderne des sociétés ? Ou peut-être les deux à la fois ? Il est trop tôt pour trancher. Encore peut-on émettre quelques remarques et entrevoir la confirmation de certaines tendances qui ne manqueront pas de peser dans l'avenir. On ne nous en voudra pas de prendre pour appui principal le cas de la France, même si des faits comparables affectent la plus grande partie de la planète.

L'urgence et l'exception

L'expression « régime d'exception » se réfère immédiatement aux mesures de crise sortant de la légalité du temps ordinaire. Il serait plus approprié de parler de régime d'*urgence*, que les systèmes constitutionnels actuels prévoient tous sensiblement de la même manière, et pour lequel ils se sont d'ailleurs pour la plupart engagés à respecter des limites définies par un Pacte international[1]. Le pouvoir est alors concentré dans la direction de l'État (le pouvoir exécutif) et peut jouir de prérogatives spéciales, généralement après y avoir été autorisé par les représentants élus du peuple réputé souverain, avant de devoir rendre des comptes sur ses actions au terme d'une période courte mais renouvelable.

Ainsi le recours à l'exception ne constitue pas en lui-même une forme choquante de violation des règles, encore moins une surprise, puisque la possibilité d'y recourir est prévue dans les textes et supposée connue de tous. Dans le principe, les contraintes sont régulières du point de vue formel, puisque l'urgence peut fonder la limitation des libertés habituellement reconnues en raison des risques, d'ordre sanitaire dans le cas concret. Autre est l'appréciation susceptible d'être portée sur le choix de telle et telle mesure, sur leur extension, leur proportion, leur généralisation abusive et la possibilité entrevue de leur maintien ultérieur lorsqu'il sera estimé que ces conditions d'urgence auront disparu[2]. Cela sans omettre le caractère discutable de certaines dispositions pratiques et de la manière brutale et simplificatrice de les mettre en œuvre. Il s'agit là d'un problème de décision d'opportunité plus que d'une question de non-conformité aux normes du régime constitutionnel, censées connues et consenties de tous.

Le maintien sans nécessité obvie de certaines dispositions contraignantes au-delà de l'urgence est donc un vrai sujet de préoccupation : on se trouverait alors en présence d'une violation délibérée avec intention d'imposer un fait accompli, un changement de régime ne disant pas son nom, exécuté parallèlement au respect des règles formelles, nécessairement, dans un tel cas, avec la complicité de beaucoup d'acteurs théoriquement indépendants les uns des autres (juges, majorité parlementaire, autorités administratives, médias et instances supranationales). Le cas n'est certes pas inédit[3] et reste possible, même si les gouvernements devront répondre de leurs choix devant les partis de leurs propres majorités, eux-mêmes dépendants d'électeurs fortement perturbés. Cela du moins tant que la formalité « démocratique » demeurera intouchée.

Le problème de la pérennisation de l'exception, s'il concerne un avenir encore incertain, s'est cependant d'abord situé dans le passé.

Toute question de principe sur la légitimité du système constitutionnel mise à part, il est attendu d'un gouvernement qu'il assume ses fonctions au bénéfice de l'ensemble des citoyens sur lesquels s'exerce son pouvoir[4], et telle est la raison d'être de l'appareil étatique qui est placé sous sa responsabilité. Or l'épisode récent, après d'autres antérieurs – en France spécialement, notamment la manière de mépriser le mécontentement populaire, ou le personnel hospitalier, ou à l'inverse, l'abstention chronique devant l'arrivée massive de migrants, l'abandon des zones de non-droit, le délestage des secteurs ruraux – s'est caractérisé par un ensemble d'approximations, d'explications et de choix contradictoires d'un jour à l'autre, après une longue négation de l'existence d'un péril collectif grave, pour en arriver finalement à des mesures de contrainte générale faute de disposer des moyens nécessaires à des options plus tempérées. Un constat analogue a été fait ailleurs qu'en France (Italie, Espagne, Grande-Bretagne…).

Durant toute la période, la « communication » a cherché à camoufler les carences, le refus d'étendre le dépistage et le traitement précoce de la maladie, de même que l'abandon à leur sort des malades les plus âgés. En revanche, elle s'est efforcée de créer un climat de peur et de défiance dont la finalité immédiate était d'empêcher l'engorgement de services hospitaliers ne disposant pas de la capacité d'affronter une arrivée massive de patients. Tout cela montre clairement que l'incurie qui s'est manifestée entre décembre 2019 et début mars 2020 n'a été que l'un des aspects de la situation, à côté de la poursuite d'une attitude structurante, d'une doctrine dogmatisée depuis des années sous le nom de Nouvelle gestion publique, ou New public management (NPM), l'un des fruits de l'école ultralibérale[5]. Une telle ligne de conduite, associée à une extrême rigidité administrative, exclut toute notion de réelle prévention des risques. Ce comportement est général, il participe d'une conception univoque ; c'est lui qui a déjà conduit à réduire de manière très forte les budgets militaires (jugés, à tort ou à raison, inutiles en condition de vassalité), à supprimer des

services publics « non rentables » quels qu'en soient les inconvénients pour ceux qui en ont besoin (la fermeture de nombreuses maternités, d'écoles, de bureaux administratifs), etc. Soit dit en passant, on remarquera que même du point de vue de l'utilitarisme, de tels choix en matière de santé se sont avérés aberrants, puisque les économies réalisées en réduisant fortement la prévention – emplois hospitaliers, nombre de lits et d'appareils de réanimation – entraînent à présent des dépenses compensatoires certainement bien plus considérables pour tenter de limiter les séquelles économiques et sociales consécutives au confinement.

Cynisme ou incapacité, la crise a fait apparaître le personnel mis en possession de l'appareil étatique sous des traits peu flatteurs : légèreté, penchant au mensonge revendiqué comme allant de soi, forts soupçons de corruption. Plus gravement, ce même personnel semble étranger au reste de la société, coupé de ses racines pour vivre dans l'irréalité d'un autre monde que le monde commun. On pourrait imaginer que les atermoiements gouvernementaux aient répondu à un choix délibéré permettant de susciter une panique générale apte à faciliter un peu plus tard l'acceptation de mesures « liberticides ». Sans aller aussi loin dans le domaine hypothétique, on admettra que la longue inaction de nombreux gouvernements a rendu acceptable le confinement général et ses lourdes contraintes. La dramatisation obsessionnelle de l'événement par les grands médias a en tout cas joué dans ce sens.

Un autre aspect du même phénomène a été l'appel constant et revendiqué à l'expertise. C'est une pratique nouvelle quant à la publicité du procédé. En effet, de multiples rapports d'experts sont fréquemment demandés avant certaines prises de décision, qu'il s'agisse de rapports financiers, de dossiers économiques, de sondages d'opinion, de dossiers de police, etc. Mais le fait de s'effacer devant la science dans une telle mise en scène médiatisée s'explique sans doute autrement : comme une volonté d'adopter des mesures impopulaires posées en nécessités attestées par des « savants », au risque d'avouer ainsi une incompétence, ce qui est une manière de plus de vider la notion de politique de toute substance[6]. En effet, il est implicitement posé que les décisions rationnelles sont celles qui correspondent à la nécessité scientifiquement établie et non pas à l'engagement personnel de ceux qui ont été investis pour décider en acceptant l'idée de risque[7]. Toutefois le degré d'impopularité des dispositions présentées comme nécessaires par les experts peut parfois conduire à passer certains de leurs avis, ce qui en confirme l'instrumentalisation.

Dans le même ordre d'idées, si certains choix politiques accordent aisément la préférence au contrôle du peuple plutôt qu'à sa sauvegarde, notamment en matière de sécurité intérieure, c'est en raison de la logique d'un système dans lequel la notion de bien commun n'a aucun sens. S'il est une première forme d'exception permanente, c'est donc de cela qu'il s'agit, et de longue date : un système se présentant comme politique, mais qui ne part pas de la considération première de la *polis*. Un système dans lequel la poursuite commune du bien est remplacée par la course à divers profits particuliers, toujours attentif à s'autolégitimer par la seule invocation du respect des procédures[8]. Bien plus, les procédures elles-mêmes tendent à changer de nature en raison de la croissance vertigineuse des instruments. « Désormais, la multiplication des dispositifs techniques permet d'imposer un cadre contraignant à la majorité, en dehors de toute délibération. Cela remet en cause l'élaboration de la légitimité démocratique, jusqu'ici basée sur le contrôle du citoyen et des gouvernants. L'environnement technique de la construction de la contrainte politique s'est modifié. L'univers politique ne se construit plus autour de la seule activité de l'acteur politique – identifié par les figures du citoyen et de son représentant –, mais doit désormais se subordonner à la contrainte technique. Il en résulte une évolution de la légitimité de l'intervention de l'autorité publique.[9] » En ce sens donc, la crise du coronavirus révèle *in vivo* ce que signifie et implique la

disparition d'une figure, déjà factice, du politique, dont certains traits subsistaient, de moins en moins cependant, au profit d'une autre, le management, qui devient la marque de la modernité tardive. Ce qui aujourd'hui est dénoncé par beaucoup comme régime d'exception ne l'est que par effet marginal. Il s'agit surtout de la clarification d'une évolution entreprise de longue date[10].

Futuribles

Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? L'exception « permanente » a donné naissance à toute une littérature, soit technique, soit de fiction, soit encore de protestation idéologique. Abandon du souci politique, primat de la gestion et séduction de la technique autorisent en effet de nombreuses craintes. Tout au long de cette crise ont été déployés de grands moyens de contrôle des populations, traitées – peut-être avec un certain réalisme afin d'éviter les phénomènes de panique autant que l'indiscipline inhérente à l'individualisme, sans le moindre souci d'en appeler à la raison plutôt qu'à la contrainte, selon des méthodes mêlant surveillance policière, répression et infantilisation. La tentation est d'autant plus grande de profiter des circonstances pour accentuer l'application de ce mode simplifié de prise en charge d'un « peuple souverain » maintenu pour la forme, et dont il semble clair que l'on cherche à achever la mise sous tutelle. Là où la politique, au sens plein de ce terme, se fonde sur la justice (qui, on le sait, consiste à attribuer à chacun ce qui lui est dû), la gestion technique simplifie à l'extrême, unifie, aplatit les différences, traite les ensembles mais n'entre pas dans le détail ni ne fait de sentiment. Ce qui subsistait encore de la politique s'efface au profit de la gestion des masses[11].

La période récente a favorisé un bond en avant dans l'utilisation de moyens de contrôle déjà largement disponibles, d'autant plus qu'elle s'est accompagnée d'une publicité massive dont l'effet a été de créer dans la population un climat de peur intense, non sans rappeler *la stratégie du choc* mise en évidence par Naomi Klein[12]. On reste impressionné devant la généralisation mondiale quasi totale du procédé, devenu nécessaire du fait de la conjonction entre l'irresponsabilité ou la lenteur à agir des dirigeants et l'indiscipline des individus.

Dans ces circonstances sont alors apparues les contraintes que tous ont en mémoire, ; avec une certaine prédilection pour les moyens policiers et les techniques sophistiquées. Les liens sociaux habituels, déjà dégradés sous la poussée de la massification, ont été brutalement coupés pour se transformer en relations à distance (télétravail, téléprésence, téléconsultations…), et ont fait l'objet d'intimations d'éloignement physique, créant un climat général de suspicion mutuelle, induisant des comportements d'évitement inédits, encourageant les dénonciations de non-conformité. Tout élément spirituel a été exclu de la préoccupation officielle, en France mais pas seulement (en Italie notamment), exclusion bien symbolisée par la façon dont on a traité les morts[13]. On note que dans tous les cas, l'appel au comportement raisonnable et la confiance dans la responsabilité des citoyens n'ont pas été privilégiés, ni même invoqués. Le communisme chinois, très avancé en matière de surveillance et de classement des individus en fonction de leur degré de soumission, est à l'inverse présenté en modèle d'efficacité. Tout cela nourrit l'idée que le Meilleur des Mondes est bien proche. Nous n'en sommes plus seulement à l'État total, affirme Éric Werner, mais déjà à la *société totale* : « L'objectif, en l'espèce, est une refonte complète du mode et des habitudes de vie. L'actuelle pandémie en offre l'opportunité. On profite du choc ainsi créé (une divine surprise) pour avancer un peu plus encore dans la voie de l'État total, mais surtout pour jeter les bases de la société totale. […] Ubérisation du travail, télémédecine, école numérique, "homme augmenté", certificat de santé, confinement-déconfinement, application de tracking, euthanasie, revenu unique de base : telles en sont les caractéristiques[14]». Serait-ce une projection téméraire ?

Du peuple et de l'Église

Les gadgets attirent fortement dans notre société technologique. Tout un marché du contrôle social s'est formé depuis longtemps et ne demande qu'à s'étendre, surtout quand l'occasion se présente, ce qui est le cas de la période que nous venons de vivre. Des entreprises de grande envergure élaborent toutes sortes de systèmes d'identification individuelle et de recoupements[15]. Or on ne développe aucune recherche en vain, ni pour une clientèle appelée à demeurer restreinte, et c'est le principe même de la recherche appliquée, stimulée par la concurrence, que d'en étendre indéfiniment les possibilités. C'est surtout un principe non discutable pour la technoscience que tout ce qui peut être réalisé doit être réalisé. Il est donc probable que se multiplieront les innovations technologiques d'encadrement des individus et d'intrusion dans leur vie, le secteur de la santé étant propice à de telles initiatives, bien qu'il ne soit certes pas le seul. Mais il ne s'agit là que de la face émergée de l'iceberg, car il y a beau temps que de telles actions ont lieu, avec la lente mise en transparence de la personnalité de ceux qu'elles visent, c'est-à-dire tous. Il n'est que de voir avec quel luxe de moyens s'effectue déjà le pistage des clients potentiels par Google et Facebook[16]. Si l'on accepte l'idée que la politique destinée à maintenir la « vie bonne » a cédé la place à la gestion des ressources humaines, si l'on joint à cela la grande déperdition de la responsabilité des individus dans *l'ère du vide* postmoderne, il reste à comprendre que la possibilité d'entrer dans une nouvelle phase de déshumanisation est bien réelle.

Celle-ci est-elle perçue comme telle, et pour quel motif ? Ou bien suscite-t-elle au moins des noyaux de refus ? Faute de sondages spécifiques et d'études approfondies sur le sujet, il convient de rester prudent dans la réponse, du moins à court terme. Cependant il est facile de comprendre la réaction d'individus noyés dans la masse, dépourvus de vie intérieure et affaiblis dans leurs capacités de jugement, alors qu'une propagande constante incite à la libre définition des valeurs et au rejet de toute contrainte de l'extérieur. Cette illusion de la liberté, plus ou moins assimilée mais dogmatisée dans l'opinion dominante, jette une lumière sur les phases successives par lesquelles sont passées les masses pendant la pandémie : dans un premier temps, après le moment initial d'insouciance, ce fut un choc brutal, provoquant une véritable sidération, une spectaculaire plongée dans le silence, un saisissement devant l'impensable devenu réalité, notamment l'impensable de la mort, tant aseptisée par la propagande de masse[17] ; puis est arrivée une phase de soumission aux contraintes imposées, avec une sorte de conscience collective dont l'éphémère rite vespéral quotidien de célébration du personnel de santé a été le moyen d'expression ; enfin, lorsque les mesures les plus rigoureuses ont commencé à être adoucies, le rejet des contraintes est réapparu, suscitant chez les uns des attitudes frondeuses essentiellement individualistes, tandis que d'autres se soumettaient avec zèle intempestif à la nouvelle discipline du jour, le port du masque et les limitations spatiales.

Illusion d'une liberté définie comme absolue autodétermination et réalité de la contrainte sociale sont tout sauf contradictoires. Le constat d'être harcelé en permanence par les publicités ciblées à partir de consultations ou d'achats antérieurs renforce ce sentiment et agace. Mais cela n'empêche pas d'éprouver par ailleurs un sentiment de commodité, et presque une sorte de fierté pour notre époque technologique lorsqu'il est possible de jouir des dernières « applications », quel que soit le danger de faire l'objet de classements en tous genres par les algorithmes dont elles viennent enrichir les données. De la même manière, on a constaté à quel point la propagande récemment déployée contre la menace du virus était infantilisante, mais ce n'est qu'un fait habituel, apparemment accepté sinon apprécié pour ses effets rassurants[18]. On arrive ainsi à une situation paradoxale, *a priori* inégale : d'un côté, même plus ou moins perçue comme une menace à l'encontre de la *privacy*, une majorité se plie, mue par la conscience d'une fatalité, mais aussi par

attrait[19], tandis que d'autres combattent avec force la légitimité de cette évolution, mais souvent par réaction libérale, libertarienne ou anarchiste, et sans considération d'une réelle nécessité d'éviter la contagion dans les conditions concrètes où elle menace. L'analyse des phénomènes « liberticides » est souvent dune grande acuité, mais assortie d'aucune *pars construens*.

Des perturbations économiques, avec leurs conséquences sociales, sont partout attendues dans l'avenir immédiat. Même si elles ont lieu, et plus elles pourraient engendrer le chaos, plus aussi deviendrait probable que l'état d'exception permanente y trouve son compte, non seulement parce que c'est encore au Léviathan que l'on demandera de gérer la situation, avec les moyens de contrôle dont il dispose et selon son esprit propre, mais encore, et au-delà, parce que ce même Léviathan pourrait bien acquérir la figure nouvelle d'une vaste machine autorégulée. Le philosophe italien Giorgio Agamben, dans un entretien publié par *Le Monde* du 28 mars dernier, a répondu ainsi à une question sur le *monde d'après* : « Ce qui m'inquiète, ce n'est pas seulement le présent, mais aussi ce qui viendra après. Tout comme les guerres ont laissé en héritage à la paix une série de technologies néfastes, il est bien probable que l'on cherchera à continuer après la fin de l'urgence sanitaire les expériences que les gouvernements n'avaient pas encore réussi à réaliser : que l'on ferme les universités et que les cours se fassent en ligne, que l'on cesse une fois pour toutes de se réunir pour parler des questions politiques ou culturelles et qu'on échange uniquement des messages digitaux, et que partout il soit possible que les machines remplacent tout contact, toute contagion, entre les humains. »

Agamben est effrayé par la révolution permanente qui s'annonce. Mais celle-ci est-elle si surprenante ? L'édification du monde technique qui a aujourd'hui envahi toute la vie humaine n'implique-t-elle une perpétuelle fuite en avant, une course incessante à l'ajustement excluant toute idée de pause ? Vu ainsi, le chaos est constructif, en ce sens qu'il devient la condition de la résorption de l'humain dans la machine[20].

Qui viendra s'opposer avec cohérence à pareille dégradation de l'humanité, sans compter les autres régressions auxquelles Agamben ne fait pas ici allusion, à commencer par l'exclusion de la moindre trace de religion, particulièrement symptomatique dans un moment où la mort vient habituellement rappeler à chacun sa condition et le sens de son existence ? Qui viendra prophétiser contre l'impiété radicale de cette nouvelle tentative d'ériger la Tour de Babel ? Qui viendra clamer le retour de la vie humaine vers sa véritable dignité ? Il est étrange que la recommandation évangélique de scruter les « signes des temps » (Mt 16, 1-4) qui a si souvent nourri à tort et à travers les discours théologiques depuis Vatican II, ait très significativement été oubliée, parfois même rageusement balayée lorsque certains y ont fait référence face à la secousse mondiale que nous connaissons[21].

[1]. Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 16 décembre 1966.

[2]. Les réactions en ce sens ont été multiples. Parmi elles, par exemple, celle de quatre éminents juristes italiens dénonçant la disproportion des mesures de protection contre le virus et la crainte de les voir se transformer en remise en cause d'un régime normal de vie sociale : https://www.giustiziainsieme.it/it/diritto-dell-emergenza-covid-19/961-la-pandemia-aggredisce-anche-il-diritto. Ce n'est donc pas un fantasme de conspirationnistes.

[3]. *Cf.*, entre autres, Grey Anderson, *La guerre civile en France 1958-1962. Du coup d'État*

gaulliste à la fin de l'OAS (La Fabrique, 2018), et Christophe Nick, *Résurrection. Naissance de la V^e^ République, un coup d'État démocratique* (Fayard, 1999), ou encore François Mitterrand, *Le coup d'État permanent* (Plon, 1964). Ce dernier titre s'appliquerait bien pour décrire différentes étapes de l'évolution de l'Union européenne.

[4]. Nul ne le contestera, bien que, dans le cas de la constitution en vigueur en France, ce rappel de finalité soit omis : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » (art. 20). Longtemps implicite, cette neutralité descriptive toute positiviste est évidemment ouverte sur tous les possibles.

[5]. Une présentation de la genèse de ce concept a été donnée par F.-X. Merrien, « La Nouvelle Gestion publique : un concept mythique », dans la revue canadienne *Liens social et Politiques*, n. 41 (printemps 1999), accessible sur https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/1999-n41-lsp352/. L'article, déjà ancien, se concluait ainsi : « La Nouvelle Gestion publique […] suscite la référence à un paradis perdu ou à venir : un monde dans lequel les problèmes trouveront magiquement une solution, un monde dans lequel les besoins seront satisfaits à moindre coût. La Nouvelle Gestion publique signifie l'évanouissement de l'État ». Tout au moins, pourrait-on ajouter, de ce qui pouvait subsister de lien entre l'appareil disposant du monopole de la contrainte et le bien de la collectivité de ses sujets.

[6]. « Gouverner par l'expertise ne signifie donc pas que le gouvernement manque de compétences en son sein pour prendre les (bonnes ou mauvaises) décisions publiques. […] En revanche, l'expertise permet surtout de justifier les choix, les stratégies publiques, en interprétant le monde comme un environnement qui contraint ces choix, sans alternative » (Christophe Masutti, *Affaires privées. Aux sources du capitalisme de surveillance*, C&F éditions, Caen, 2020, version e-pub p. 458).

[7]. « Le recours à la caution scientifique du discours ne cherche qu'à pallier l'absence d'autorité et de crédibilité du discours public, etc. », juge Jean-Charles Froment (www.lemonde.fr, 1^er^ mai dernier). Le constat est sans doute fondé, mais ne tient pas compte des causes plus lointaines de cet effacement très conforme à l'idéal saint-simonien de dépréciation de l'idée de gouvernement, dans un climat actuel de scepticisme universel (que valent autorité et arguments au temps de la postvérité ?).

[8]. Titre et thème principal de l'analyse de Niklas Luhmann dans *La légitimation par la procédure* (Presses de l'Université de Laval / éditions du Cerf, Québec/Paris, 2001), spécialement 1^e^ partie, chap. 2, « La légitimité », et 3^e^ partie, chap. 3, « L'élection ».

[9]. Bruno Villalba, « De la légitimité démocratique à la légitimité technique. Le comportement anormal défini par les dispositifs techniques », *in* Jean-Jacques Lavenue, Bruno Villalba, *Vidéosurveillance et détection automatique des comportements anormaux. Enjeux techniques et politiques*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2011, p. 88.

[10]. Pour une approche historique de cette évolution, voir Baptiste Rappin, « Monument romano-canonique et nouveau management public : racines théologiques et enjeux anthropologiques d'une rencontre », *Revue française d'administration publique*, n. 166 (2018/2), pp. 387-400.

[11]. « En l'espace de quelques décennies, les pays développés sont donc passés d'un contrôle

social fondé sur le langage […] à un contrôle social reposant sur la programmation comportementale des masses au moyen de la manipulation des émotions et de la contrainte physique ». « Grâce à ces nouveaux outils, les élites politiques des pays industrialisés ont ainsi pu faire l'économie de toute forme d'axiologie, de discussion sur les valeurs, les idées, le sens et les principes, pour ne se consacrer qu'a une technologie organisationnelle des populations » (Comité invisible, *Gouverner par le chaos*, Max Milo, 2010, p. 13).

[12]. *Cf.* N. Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre* (Leméac/Actes Sud, Montréal-Arles, 2007).

[13]. « Au delà des restrictions qu'impose le régime de confinement en matière de pratiques religieuses, ce régime porte atteinte à la légitimité de l'autorité normative religieuse en la subordonnant de façon explicite à l'autorité politique de l'État. Cette subordination est à la mesure du degré de pénétration du sécularisme dans la société et, au temps du coronavirus, elle se manifeste par la hiérarchisation bureaucratique des activités sociales en catégories essentielles (autorisées) et non essentielles (interdites) » (Alexis Artaud de La Ferrière, Religion et sécularisme au temps du coronavirus, Presses universitaires de Grenoble, mai 2020, p. 8). L'auteur met l'accent sur les conséquences à long terme de cette inversion des valeurs.

[14]. É. Werner, « Société totale », sur son *Avant-Blog* (https://ericwerner.blogspot.com/2020/04/societe-totale.html).

[15]. Pour avoir une rapide idée de la panoplie disponible – et objet de recherches constantes –, voir, exemple parmi d'autres : https://www.thalesgroup.com/fr/europe/france/dis/gouvernement/inspiration/biometrie

[16]. *Cf.* José Meseguer, « Le cybercapitalisme », pp. 30-49 *infra*.

[17]. Parmi quelques publications sur le sujet, voir Guillaume Cuchet : « Le virus, ou la mort imprévisible que nous avions oubliée », publiée le 10 avril dernier dans une tribune du *Figaro* : https://www.lefigaro.fr/vox/monde/guillaume-cuchet-le-virus-ou-la-mort-imprevisible-que-nous-avions-oubliee-20200410

[18]. Les recommandations concernant la manière d'éternuer ou d'utiliser des mouchoirs jetables, adressées à une population entière dans des termes ordinairement employés pour apprendre l'hygiène à des enfants en bas âge, a eu quelque chose de pathétique mais n'a pas suscité l'indignation. Dans le même sens, lire Norrin R., « En marche vers le management parental », à propos d'un certain « programme de soutien à la parenté en ligne » nommé TripleP®, sur https://baptisterappin.wordpress.com/2020/05/01/en-marche-vers-le-management-parental/

[19]. Pierre-Antoine Chardel, *Politiques sécuritaires et surveillance numérique* (CNRS éditions, 2014), remarque que « [n]ous évoluons dans un monde où plus les innovations technologiques sont abouties sur le plan scientifique (plus elles sont "dématérialisées"), moins elles nous incitent à les questionner » (p. 4). La remarque s'appliquerait aisément à l'arrivée de la 5G.

[20]. Baptiste Rappin a fourni de nombreux éléments de réflexion sur le thème de l'aliénation de la vie humaine à l'organisation managériale. Voir *De l'exception permanente. Théologie de l'organisation* (Ovadia, Nice, 2018) ; ou parmi de nombreux articles « Algorithme, management, crise : le triptyque cybernétique du gouvernement de l'exception permanente? », *Quaderni* n. 96,

2018/2, pp. 103-114.

[21]. Ainsi David M. Neuhaus, s.j., « Il virus è una punizione di Dio ? », *La Civiltà cattolica*, n. 4077 (2 mai 2020), pp. 238-243, s'employant à écarter toute interprétation de la pandémie et des réactions qu'elle a suscitées comme avertissement providentiel appelant à la conversion de l'humanité, et récusant les « prophètes de malheur » qui voudraient y inviter.

Le samedi 20 juin 2020 à 06:12 . Classé dans